



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR « OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON »

DOSSIER : AP2_n°050_EVA

Intitulé du projet : Espace Santé Jeunes en Cœur d'Hérault / Relais Santé Jeunes

Porteur du projet : Mission locale cœur d'Hérault

Evaluateur du projet : Observatoire régional de la santé en Languedoc-Roussillon

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

La santé des jeunes suivis par la mission locale Cœur d'Hérault est une problématique récurrente faisant frein à leur insertion professionnelle. Face à ce constat, la mission locale Cœur d'Hérault s'est investie activement dans la création d'un Espace santé Jeunes (ESJ) sur son territoire. Cet espace se veut être un lieu ressource de prévention, d'accès à l'information sur l'ensemble du domaine de la santé, d'accès aux soins et de prise en charge psycho sociale, Il se veut également être un lieu ressource pour l'ensemble des acteurs du territoire afin de développer des actions de promotion de la santé pluridisciplinaires. Il sera également un lieu d'échanges de pratiques pour les professionnels et d'échanges et de débats entre jeunes et professionnels. L'accès à la complémentaire santé pour les jeunes du territoire et aux consultations annuelles gratuites seront également promues par l'Espace santé jeunes.

L'évaluation de ce projet est axée principalement sur l'analyse de l'impact de l'Espace santé jeunes sur l'accès des jeunes à l'information et à la santé sur le territoire Pays Cœur d'Hérault.

Le projet d'action comportant des phases distinctes, le protocole d'évaluation proposé pour répondre à l'objectif principal repose sur une évaluation d'activité ou une évaluation de résultats portant sur chacune des phases du projet. Cette évaluation se doit :

- 1- de mesurer l'accès à l'Espace santé jeunes ;
- 2- de décrire l'évolution des représentations qu'ont les élus et les professionnels des liens entre santé et insertion des jeunes ;
- 3- de mesurer l'impact de la mise en place des consultations annuelles gratuites sur l'accès aux soins ;
- 4- de décrire l'évolution des connaissances et représentations des jeunes appelés à devenir des « éducateurs relais » ;
- 5- de mesurer les évolutions de l'accès à une complémentaire santé.

En parallèle, une évaluation de processus sera menée afin de décrire les modalités de mise en place d'un Espace santé jeunes en vue d'une possible réplique par d'autres missions locales d'insertion.

Le protocole d'évaluation pour la première année d'activité de l'ESJ (2011) est le suivant :

- 1- La mesure de l'accès à l'Espace santé jeunes est basée sur une analyse de l'activité de cet espace. Elle est principalement centrée sur la description du public y accédant : pour chaque personne se présentant à l'espace, au niveau de l'accueil, un relevé simple d'information sera réalisé. Ces données de fréquentation seront analysées pour décrire la population s'adressant à l'ESJ et seront rapprochées, d'une part des données de recensement décrivant la population des 15-24 ans¹ du territoire cible de l'action, d'autre part, de la description de la file active suivie par la MLJ Cœur d'Hérault, données issues du système d'information des Missions locales d'insertion Parcours 3.

En parallèle, des fiches descriptives de chacune des actions mises en place par l'espace seront complétées pour décrire l'action et ses objectifs. Ces éléments, au-delà de l'évaluation d'activité, participeront à l'évaluation de processus.

Des fiches permettant de recueillir les problématiques et difficultés identifiées sur le territoire seront également mises en place.

¹ Même si l'expérimentation vise la population des 16-25 ans, les analyses porteront sur des comparaisons avec les données concernant la population générale des 15-24 ans, tranche d'âge accessible dans les données de recensement ou de l'assurance maladie

- 2- La description de l'évolution des représentations des liens entre santé et insertion fera l'objet d'une évaluation de résultats de type avant-après. Les élus et professionnels participant aux sessions de sensibilisation se verront proposer un questionnaire en amont de la session. Ce questionnaire sera répété à la fin des sessions de sensibilisation puis 4 à 6 mois plus tard afin d'évaluer l'impact des sessions en immédiat et à distance. Pour les élus, l'évaluation de l'impact des sessions de formation sera basée sur des entretiens semi directifs réalisés 4 à 6 mois après la session de sensibilisation.
- 3- La mesure de l'impact des consultations annuelles gratuites (CAG) sur l'accès aux soins sera basée sur une évaluation de type avant-après avec population témoin. Après consentement des jeunes bénéficiant d'une CAG, les données concernant leur consommation de soins 12 mois avant et 12 mois après la consultation seront recherchées auprès de la Cnam de l'Hérault. Ces données seront comparées aux données de consommation moyenne de la population des 15-24 ans sur le territoire cible.
- 4- La mesure des évolutions de l'accès à une complémentaire santé sera basée sur une évaluation de type avant-après avec population témoin

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation pour 2011 est le suivant :

- Janvier 2011 : Finalisation des outils de recueil d'informations développés en 2010
- Février 2011 : Ouverture de l'Espace santé jeunes et début du recueil d'informations
Analyse des données collectées en amont de l'ouverture de l'ESJ
- Juillet 2011 : Analyse des données des cinq premiers mois d'activité de l'ESJ et rédaction d'une note d'étape.
- Déc. 2011 : Analyse des données des dix premiers mois d'activité : Descriptif du public de l'ESJ, évaluation des actions de prévention et de formations et évaluation de l'accès à une complémentaire santé – Rédaction d'un rapport intermédiaire.

2. Etat d'avancement et premiers enseignements

De septembre à décembre 2010, les outils d'évaluation ont été développés en collaboration avec le porteur de projet MLJ Cœur d'Hérault et les deux autres partenaires associés à ce dossier : la CPAM de l'Hérault pour le lancement de la campagne de sensibilisation d'accès à la complémentaire de santé auprès des jeunes du territoire de la MLJ qui n'en ont pas et l'Ireps qui est chargé des formations de sensibilisation auprès des élus et des professionnels. Quatre réunions de travail se sont tenues pour organiser l'évaluation et l'utilisation des outils. Des échanges par mail ont été également nécessaires pour valider les outils et pour la collecte des données à analyser en amont.

En vue de préparer l'ensemble des outils nécessaires pour l'ouverture au public de l'ESJ Cœur d'Hérault (prévu pour début février 2011), un travail important a été effectué pour le développement d'un outil de saisie facile à l'utilisation et convivial sur le logiciel Access 2007. Cet outil va permettre de mesurer l'accès à l'ESJ Cœur d'Hérault. Il se décompose en quatre modules de saisie :

- Le premier nommé « Fiche Premier accueil ESJ » a pour objectif de recueillir des informations sur les jeunes ou parents qui viennent la première fois à l'ESJ afin de permettre d'établir un bilan d'activités de la fréquentation de l'ESJ. Cette fiche va servir également pour l'évaluation externe. Dans la mesure du possible, elle sera complétée directement par le professionnel accueillant le jeune ou le parent. Les informations recueillies seront la date de naissance, le sexe, la commune de résidence, le type de public, le mode de venue, la situation familiale, enfants en charge, le statut professionnel, les ressources, le logement, le motif de la visite à l'ESJ et les orientations proposées ;
- Le second nommé « Fiche Suivi ESJ » a pour objectif d'évaluer le nombre de jeunes qui sont revenus au moins une deuxième fois à l'ESJ et qui souhaitent s'informer ou rencontrer un professionnel de l'ESJ. Les informations recueillies sont plus succinctes que pour la fiche décrite précédemment : la date de naissance, le sexe, la commune de résidence, le motif de la visite à l'ESJ et les orientations proposées ;
- Le troisième nommé « Fiche Action » a pour objectif de décrire chacune des actions entreprises et participer à l'évaluation de processus et décrire les conditions de réplification de l'expérimentation. Les informations recueillies sont principalement les objectifs spécifiques de l'action, le public ciblé, les partenaires impliqués, le public atteint, la description de l'action, les outils utilisés, l'appréciation globale et les obstacles rencontrés.
- Le quatrième nommé « Journal de bord hebdomadaire » va permettre de faire remonter chaque semaine les problèmes rencontrés au quotidien sur l'ESJ et qui semblent important de le faire partager à l'ensemble de l'équipe.

En parallèle, une extraction du Parcours 3 pour la période janvier à septembre 2010 a été réalisée pour établir un profil du public ciblé par l'ESJ Cœur d'Hérault. Les données du recensement ont été également exploitées pour ce travail d'état des lieux avant la mise en place de l'ESJ.

Pour la sensibilisation des jeunes du territoire qui n'ont pas de complémentaire de santé, un certain nombre d'indicateurs a été défini avant la mise en place de cette action. Ces indicateurs vont être calculés à partir de données collectées auprès de la CPAM. Sur ce dernier point, une rencontre avec la CPAM le 2 décembre 2010 a permis de réfléchir sur les données pouvant être mobilisées et sur les territoires possibles. Il s'agit du nombre de

jeunes ayant leurs droits ouverts, du nombre de jeunes n'ayant pas de mutuelle en cours après le 31/12/2010, du nombre de jeunes bénéficiaires de la CMUC au 31/12/2010, du nombre de jeunes bénéficiaires de la CMUC non consommant depuis le 01/01/2009 et du nombre de jeunes ayant eu un accord à une aide au paiement à une complémentaire santé (ACS) entre le 01/01/2010 et le 31/12/2010.

Les premiers enseignements de cette étape de préparation de l'évaluation sont que la construction d'outils d'évaluation en amont a eu une importance capitale dans ce projet. En effet, elle a permis au porteur de projet, la MLJ de réfléchir assez rapidement à l'organisation et au pilotage de cet ESJ et à son articulation avec la MLJ et le CLLAJ situés dans les mêmes locaux.

Une réflexion a permis au porteur de projet d'élaborer une première ébauche d'un schéma organisationnel de cet Espace santé jeunes.

L'Espace santé jeunes n'étant pas encore en fonctionnement, il n'y a pas de résultats intermédiaires disponibles à ce jour.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Jean-Pierre Daurès, responsable de la structure évaluatrice du projet AP2_n° 050 certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 28 janvier 2011

Signature :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.